

17 mars 2023

AVIS DE DÉSIGNATION – MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Un processus se tient afin de désigner deux membres de la communauté au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes, pour un mandat débutant le 1^{er} juillet 2023 et se terminant le 30 juin 2026.

Le conseil d'administration est composé de quinze membres, soit cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel (un enseignant, un professionnel non enseignant, un membre du personnel de soutien, un directeur d'établissement et un membre du personnel d'encadrement) et cinq membres de la communauté.

Le CSSP souhaite recruter des membres ayant une expérience en gouvernance ou ayant déjà siégés à un conseil d'administration.

Toutes les informations pertinentes à ce sujet se trouvent sur le [site Web du Centre de services scolaire des Patriotes](#) et sur celui du [ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#).

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le [territoire du centre de services scolaire des Patriotes](#), qui n'est pas membres du personnel du centre de services scolaire et possédant les qualités et conditions énoncées ci-dessous.

Profils recherchés

- Une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- Une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire de mise en candidature disponible sur le site Internet cssp.gouv.qc.ca.

Le formulaire de mise en candidature doit être transmis à la direction générale au plus tard le **lundi 15 mai 2023**, à l'adresse électronique candidatureCA@cssp.gouv.qc.ca.

Qualités et conditions requises

- Avoir 18 ans accomplis
- Être citoyen canadien
- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes
- Ne pas être en curatelle
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de *la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* (chapitre E-2.3), de *la Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de *la Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

Sont inéligibles

- Un membre du personnel du Centre de services scolaire des Patriotes;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un membre du conseil d'une municipalité;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste;
- Toute personne qui, à la suite d'un jugement passé en force de chose jugée, est inhabile en vertu de l'article 176 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Processus de désignation et annonce

La désignation des représentants de la communauté a lieu par cooptation par les autres membres du Conseil d'administration, lors d'une séance convoquée par le directeur général, au plus tard le 15 juin 2023.

Des entrevues se tiendront avec certains candidats, entre le 7 et le 14 juin 2023. La date précise sera annoncée ultérieurement.

La direction générale informera les candidats de leur désignation ou non dans les plus brefs délais. **Les désignations prennent effet le 1^{er} juillet 2023.**

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à Me Catherine Houpert, directrice du Service du secrétariat général et des communications, à l'adresse électronique candidatureCA@cssp.gouv.qc.ca .

LUC LAPOINTE, directeur général